

AMAP LES POULES AU PLO

Contrat Engagement Solidaire Œufs

Pour la période du 3 Septembre 2012 au 21 Janvier 2013

Le présent contrat est passé entre :

L'Amapien, membre de l'association AMAP LES POULES AU PLO

Mme,Mr,
Demeurant :
Tél. : Mobile :
Courriel.....@.....

Et , le Producteur : **Régis PAULIN**, Le Plo, Bellegarde, 81390 Saint Gauzens
Tel 05.63.34.26.13 Mobile 06.19.23.65.14

Le présent contrat est un engagement solidaire d'approvisionnement en œufs chaque quinzaine, du 3 Septembre 2012 au 21 Janvier 2013, passé entre le producteur et l'Amapien ci dessus désignés. Il est établi dans un esprit de soutien à l'agriculture paysanne et dans le respect de la charte des AMAP(<http://allianceprovence.org/La-charte-des-AMAP,283.html>).

Engagement du producteur : Le producteur, agriculteur bio en production céréalière, diversifie son exploitation avec un atelier de poules pondeuses. Les poulettes sont issues d'un élevage bio et sont alimentées par le grain produit sur la ferme. Le logement et le parc des poules sont dans les normes de l'agriculture biologique : 6 poules/m² pour le logement et un parc d'au moins 600m² pour 96poules. Ainsi conformément à la Charte des AMAP, le producteur s'engage à fournir des produits de qualité aux consommateurs dans les quantités et les échéances fixées.

Engagement de l'Amapien : L'amapien s'engage

- à payer par avance à la signature du contrat le montant total des marchandises commandées qui seront livrées pendant toute la durée du contrat (soit 11 livraisons au prix de 30 centimes d'Euro (0,30 €) l'œuf.
- à prendre ou à faire prendre livraison de ses œufs chaque quinzaine selon le calendrier établi.

Afin d'éviter la surconsommation d'emballage, les œufs sont fournis sans boîte, l'AMAPIEN doit donc venir avec ses propres contenants.

Lieu de livraison : point de livraison de l'AMAP d'Autan-Jacques-Dezeuze, Filature de Lavitarelle, Rue de l'usine, 81090 LAGARRIGUE.

Jours de livraison : un lundi sur deux

03/09/12	01/10/12	12/11/12	10/12/12	07/01/13
17/09/12	15/10/12	26/11/12	24/12/12	21/01/13
	29/10/12			

Prix du contrat pour les 11 livraisons (Cocher la case choisie)

6 Œufs par quinzaine	12 Œufs par quinzaine	18 Œufs par quinzaine	24 Œufs par quinzaine	60 Œufs par quinzaine
♥ 19.80€	♥ 39.60€	♥ 59.40€	♥ 79.20€	♥ 198€

Litiges : En cas de litige relatif à l'application ou à l'interprétation du présent contrat d'engagement, il sera fait appel, en premier lieu, à la médiation du réseau des AMAP du Tarn

Fait à Castres, en 2 exemplaires originaux le 3 Septembre 2012

L'Amapien
(Prénom et Nom)
Signature

L'agriculteur-producteur
(Prénom et Nom)
Signature